



## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 septembre 2016

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

Moïse CARON (Maire)

Thierry HECTOR

François MINEAU

Anne-Marie CHOURAQUI

Marie-Jos LIGIER (1<sup>ère</sup> adjointe)

Laurent BESNARD

Claudine LECLERE

Jackie WITZ (adjoint)

Liliane MARSAC

Gérard VINAY

Daphné PERROT

#### Absents :

Yannick CAILLET

Henri VENTROUX

Pouvoir donné à Daphné PERROT

Pouvoir donné à Marie-Jos LIGIER

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20 heures,

**Secrétaire de séance** : Brigitte MOLLET

### RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Point financier**
- **Délibérations**
- **Point urbanisme depuis janvier 2015**
- **Point employés**
- **Point travaux**
- **Questions diverses**

En début de séance, Monsieur le Maire :

- Demande aux membres présents du conseil municipal s'ils sont d'accords pour rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant « la mission accessibilité aux handicapés » pour tous les bâtiments communaux. A l'unanimité, le vote est OUI.
- Demande aux membres présents du conseil municipal de réfléchir sur le point suivant : doit-on mettre sur les comptes rendus tous les commentaires détaillés des conseillers municipaux lors des votes. La réponse sera donnée au prochain conseil municipal.
- Annonce aux membres présents du conseil municipal qu'une réunion sur deux sera avec le public, l'autre sera faite en privé.



## 1) Point financier

### 1.1 Etat à fin 08 / 2016

Monsieur le Maire remet le tableau de gestion des dépenses qui fait apparaître un taux de 56 % de dépenses engagées pour un avancement de 67 % (2/3 de l'année) avec deux points à surveiller « fourniture petits équipements » et « entretien terrain », les indicateurs sont dans le vert.

## 2) Délibérations

### 2.1 Création d'un poste

Il est proposé la création d'un poste de Rédacteur, sachant que pour nommer un agent à ce grade, le poste doit être ouvert. Vote à l'unanimité :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

### 2.2 Subvention AVPHC

Lors de la fête du 9 juillet l'association AVPHC avait réglé l'animateur directement en payant la facture présentée, soit 300 euros. La Commune n'ayant pas d'autre moyen de rembourser l'association, vote une subvention de 300 euros. Vote à l'unanimité :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

### 2.3 « mission accessibilité aux handicapés »

La Préfecture a envoyé un courrier stipulant que le conseil municipal devait délibérer sur la priorité des travaux à réaliser sur les différents bâtiments communaux. Monsieur le Maire propose comme ordre de priorité :

1/ Ecole/Cantine 2/ Salle communale 3 / Eglise 4/ Mairie

Vote à l'unanimité :

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

## 3) Point urbanisme depuis janvier 2016

Madame Ligier annonce qu'il y a eu depuis le début de l'année 2016, 5 permis de construire et 20 déclarations préalables. Concernant le P.L.U. le document est en consultation chez les personnes publiques et associées. Une réponse positive est revenue de la Chambre d'Agriculture. Un rendez-vous a été pris avec le Commissaire-Enquêteur pour le 16 septembre et l'enquête publique devrait démarrer entre le 7 et le 15 novembre 2016.



Monsieur le Maire rend compte de la construction d'une maison individuelle sans accord du permis de construire. Il a demandé de stopper le chantier et un procès-verbal a été établi. L'ensemble ayant été transmis au Procureur de la République et au Préfet. Un voisin a également déposé une plainte officielle.

Monsieur le Maire propose que la Commission Urbanisme se réunisse plus souvent et qu'elle fasse le tour du village pour vérifier les travaux en cours. Il propose également aux membres de la Commission de faire une formation qui permettra d'être mieux à même de répondre aux questions et de gérer les dossiers.

#### **4) Point employés**

Concernant le dossier d'accident de service, l'agent va passer en comité de réforme pour connaître la suite à donner (imputabilité ou non).

Concernant l'agent en arrêt maladie depuis un an il a eu rendez-vous avec un expert médical et nous sommes dans l'attente des résultats donnés par le Comité Médical quant à sa reprise ou non à son poste de travail.

Concernant l'agent en charge de la cantine scolaire, pour lui donner la possibilité d'avoir un temps complet, il a été proposé de faire et de livrer des repas à domicile pour les personnes âgées, malades etc...

Un groupe de travail est créé pour mettre au point ce projet. M. Mineau et Mmes Chouraqui, Ligier et Perrot se sont proposés, le groupe est donc formé.

#### **5) Point travaux**

##### **5.1 Travaux réalisés cet été**

Le parking devant l'école est terminé, un grand remerciement à M. Witz Adjoint, pour son travail. Les grilles devant l'école ont été posées. L'informatique de l'école a été remis en marche et de petits travaux ont été faits (remplacement du rétroprojecteur des tableaux interactifs) et certaines classes ont été inter changées.

##### **5.2 Travaux à venir**

La peinture extérieure de l'école et une classe sont à repeindre

Les joints du mur du cimetière d'Houlbec-Cocherel sont à refaire et le seront par nos employés

L'assainissement (eaux pluviales) devant le n° 1 allée des prés

Clos des Vallons (raquette du fond) un bassin d'orage est à prévoir (rétention)

Faire un parking devant le container à verres Route de Gaillon

Faire un abri dans la cour de la Mairie pour le camion communal, sera réalisé par nos employés

Terminer les panneaux d'affichage par nos employés



## 6) Questions diverses

### 6.1 Rentrée scolaire

Monsieur Vinay informe les membres du conseil municipal qu'il y a 23 nouveaux élèves et 24 départs d'enfants. Le nombre d'élèves se montent à 124 enfants. Les clubs démarrent le 4 octobre prochain.

Le bilan annuel des activités périscolaires a été jugé positif ce qui entraine l'accord de la D.D.C.S. pour nous verser de nouveau cette année une subvention.

### 6.2 Réunions de quartier

Madame Leclère énonce les dates des prochaines réunions de quartier :

Samedi 24 septembre réunion pilotée par Madame Perrot

Samedi 15 octobre réunion pilotée par Monsieur le Maire et Monsieur Vinay

Samedi 26 novembre réunion pilotée par Monsieur Hector

### 6.3 Journal communal

Madame Leclère demande à Monsieur Le Maire de préparer l'édito. Il reste un article à rédiger et la mise en page du journal communal. Celui-ci devrait être prêt à distribuer pour la fin du mois d'octobre.

### 6.4 Les journées du patrimoine

Elles se dérouleront les 17 et 18 septembre. Madame Leclère nous informe que le Préfet de l'Eure a envoyé un courrier stipulant la marche à suivre quant au plan Vigipirate qu'il est impératif de respecter.

### 6.5 Côte aux brebis

Monsieur Mineau explique que Monsieur Wilson, Président de l'association, a proposé de rétrocéder la voirie du domaine de la Côte aux brebis, à la commune, tout en conservant une partie des espaces verts.

Deux choix sont possibles :

- La copropriété refait la voirie avant de la rétrocéder avec un don de 2000 euros
- La copropriété laisse en l'état et fait un don de 6000 euros

le conseil municipal se donne un temps de réflexion. Monsieur le Maire insiste pour que tout soit réglé avant la fin de l'année 2016.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire un point à la prochaine réunion sur la « profession de foi » écrite en début de mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30



## RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le jeudi 20 octobre 2016 à 20h00

*A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*